

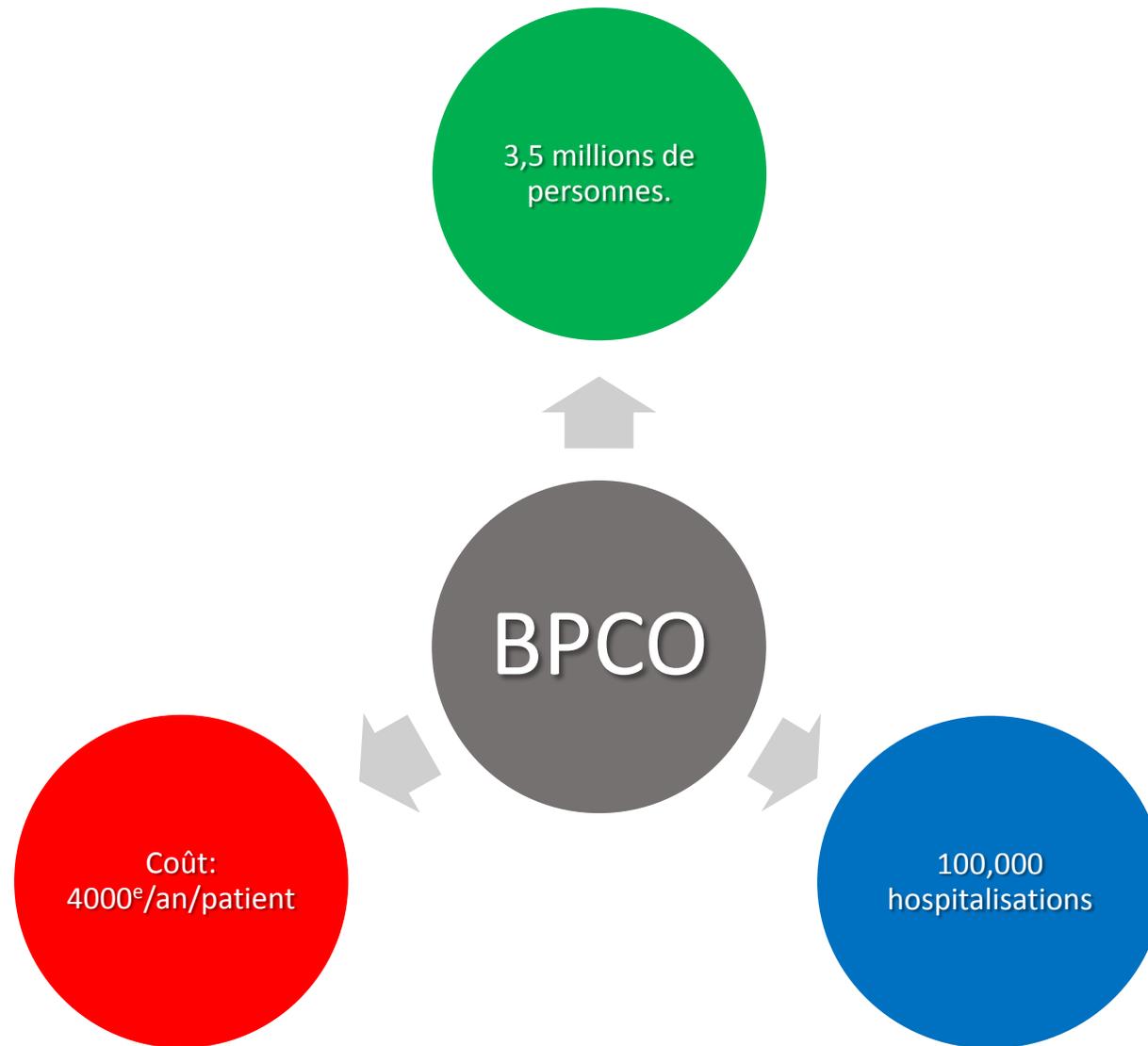
- Déclaration de liens -

Mon intervention ne comporte aucun conflit d'intérêts

Limites et avantages du réentraînement à l'effort
du patient BPCO
en cabinet libéral de kinésithérapie

Déroulement

- Etat des lieux
- Recommandation HAS
- Limites Internes
- Limites Externes
- Avantages



Déroulement

- Etat des lieux
- **Recommandation HAS**
- Limites Internes
- Limites Externes
- Avantages

Haute Autorité de santé

La réhabilitation respiratoire (RR) doit être prescrite dès que le patient présente une dyspnée, une intolérance à l'exercice ou une diminution de ses activités quotidiennes malgré un traitement médicamenteux optimisé. (...)

L'accès à la réhabilitation respiratoire peut être optimisé :

- en proposant au patient des modalités qui répondent à ses contraintes ;
- en favorisant la réhabilitation en ambulatoire et à domicile

Les lieux de la RR sont variés :

(...)

une structure de proximité : cabinet médical et/ou de kinésithérapie, (...)

le domicile du patient.

Déroulement

- Etat des lieux
- Recommandation HAS
- **Limites Internes**
- Limites Externes
- Avantages

1. Moyens matériels



- **Matériels d'évaluation:**

Endurance/FMV/Muscles
Respiratoires/Dyspnée/QDV

- **Matériels de réentraînement/renforcement adapté:**

Endurance/FMV/Muscles Respiratoires

- **Outils de communication intra structure:**

Bilan Type commun, Feuille de suivi.

2. Niveau de Formation des Kinés du Cabinet



- Formation spécifique en réhabilitation:

D.U Cardio Respi, D.U Réhabilitation

- Formation à l'éducation thérapeutique du patient:

Niveau 1 ETP/ARS 40 heures

3. Organisation de la Structure



- **Gestion des exacerbations et comorbidités:**

Soin respiratoire/non respiratoire
supplémentaire

- **Large Amplitude horaire
quotidienne:**

Patients Actifs/Non actifs, ++ en
Agglomération

- **Continuité des soins:**

we&jours fériés

Déroulement

- Etat des lieux
- Recommandation HAS
- Limites Internes
- **Limites Externes**
- Avantages

1. Capacités des kinésithérapeutes



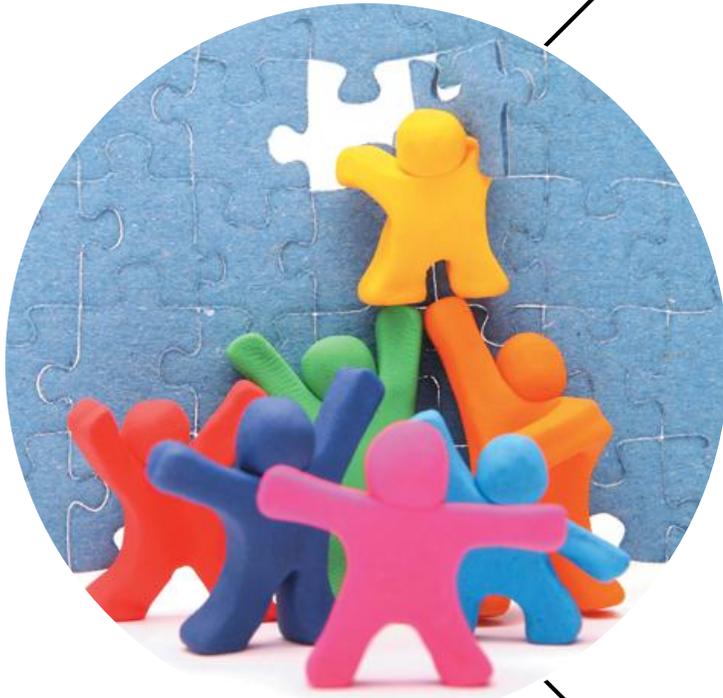
- Niveaux de formation initiale et continue disparates:

En Réhabilitation et ETP

- Absence d'études cliniques validant la pratique:

En cabinet libéral

2. Soins multi disciplinaires



- **Nécessité de travail en équipe:**
Maison et Pôle Santé, Réseau, Quartier
- **Outils de communication inter structures:**
Compte rendu, lettre de recommandation
- **Difficulté de mise en place de l'ETP:**
Pas de financement hors Programme ETP (réseau/ARS)

3. Recommandation-Législation



- **Absence de nomenclature:**
Quel acte? Quelle cotation?
- **Légalité? Responsabilité? Sécurité?:**
Ordonnance spécifique, EFX préalable.
Capacité du Kiné
- **Quel Travail en groupe:**
Ateliers ETP, Gymnastique

Déroulement

- Etat des lieux
- Recommandation HAS
- Limites Internes
- Limites Externes
- Avantages

Selon la **Gravité & Contraintes** du patient

Coût /HTP,
Centre

Suivi des
Exacerbations

RE en Cabinet
de
Kinésithérapie

Maillage territorial/
Proximité

Réponse aux
Comorbidités

Une pensée pour mes anciens collègues du cabinet Pol'Air à Grenoble.
Un grand merci à toute l'équipe de la SKR pour l'invitation.